

AVIS DE COMPÉTITION POUR COMPÉTITION INVITATION INTERCLUBS, INTERRÉGIONS ET RÉGIONALE

LA région rive sud (Club ou région) ANNONCE LA TENUE DE Pré-provinciaux Rive sud 11 et 12 septembre 2004

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions suivantes :

- | | |
|----------------------|---------------|
| 1) Rive sud | 6) Estrie |
| 2) Lac St Louis | 7) Lanaudière |
| 3) Richelieu Yamaska | 8) Bourassa |
| 4) Sud Ouest | |
| 5) Laval | |

Président(e) comité organisateur : _____ #

Téléphone : _____

Président(e) de la compétition : Hélène Lambrinakos Raymond

Téléphone : 450-461-2456

Représentant technique : Rachel Seguin

Contrôleur en chef : Micheline Blanchette

Contrôleur d'ordinateur : Jean Claude Blanchette

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : **IR04-095**

NOM DU CLUB HÔTE : Cpa Saint Lambert

ADRESSE : _cp 31 Lorne, Sant Lambert

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

Version révisée mai 2004

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à : Arena de Saint Lambert

GLACE 1

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de Glace 85*200

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

6.0 Inscriptions

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR lors de la même compétition.

6.0 Inscriptions (suite)

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 20 aout** à l'adresse suivante :

Mme Helène Raymond

3720 Martinique

Brossard

J4Y 1K2

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet 2004** pour les patineurs de catégorie compétition.

8.0 Frais d'inscriptions

35 \$ par événement (Pré-Juvenile et Juvenile)

50 \$ par catégorie de compétition (combiné)

_____ \$ chaque événement supplémentaire

_____ \$ pour les équipes

_____ \$ autres

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de A.R.P.A.R. Set datés **au plus tard le 20 Aout**

Aucun chèque postdaté après le **le 20 Aout** ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) cassettes ou CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) cassettes ou CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes ou CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

12.0 Frais d'admission

Adulte : 3.00\$ Enfant : 1.00\$ Passe : ____\$

Gratuit : moins de 12 ans

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans les catégories où il y a un programme court et un programme libre en combiné, il y aura remise de médailles pour le résultat combiné seulement.

14.0 Trophée perpétuel

____ Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du
comité organisateur.

__x__ Non applicable

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis

__x__ à chaque participant après la date limite des inscriptions

16.0 Formation des groupes

- **Les groupes de patineurs des catégories compétition :** selon les règlements de Patinage Canada
- **Les groupes de patineurs des catégories STAR :** répartition aléatoire (hasard) pour les finales régionales menant à la finale provinciale Patinage STAR.
- **Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Aspirant» et «Patinage plus» :** si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

17.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : _____\$

Non applicable

18.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

Non applicable

CATÉGORIES PATINEURS DE COMPÉTITION

Pour toutes les catégories les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

 x Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis

PATINEURS EN SIMPLE :

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

x **NOVICE** selon les règlements de Patinage Canada

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min 15 sec. maximum

Programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec.

Messieurs 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.

 x **PRÉ-NOVICE** selon les règlements de Patinage Canada

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 15 sec maximum

Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.

 x **JUVÉNILE** selon les règlements de Patinage Canada

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

 x **PRÉ-JUVÉNILE** : test préliminaire de style libre réussi au complet

Dames : Ne pas avoir atteint 11 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Messieurs : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Programme libre : Dames et messieurs 2 min. +/- 10 sec.

Contenu obligatoire du programme :

- maximum de trois (3) sauts doubles différents au choix
- le même saut ne peut être exécuté plus de deux (2) fois
- maximum de trois (3) combinaisons/séquences de sauts
- deux (2) à (3) pirouettes différentes au choix
- une (1) séquence de pas au choix
- au moins un (1) mouvement de transition au choix (ex. arabesque)
- une pénalité de 0,2 dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus.

PATINEURS EN COUPLE

Le contenu des catégories en couple pour :

___x___ **NOVICE** selon les règlements de Patinage Canada

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 40 sec. maximum

Programme libre : 3 min 30 sec. +/- 10 sec.

___x___ **PRÉ-NOVICE** selon les règlements de Patinage Canada

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 40 sec. maximum

Programme libre : 3 min. +/- 10 sec.

___x___ **JUVÉNILE** selon les règlements de Patinage Canada

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre : 2 min 30 sec. +/- 10 sec.